

ASSEMBLÉE NATIONALE

14 mai 2019

ACCORDS DE LIBRE-ÉCHANGE AUSTRALIE ET NOUVELLE-ZÉLANDE - (N° 1935)

Adopté

AMENDEMENT

N ° AE4

présenté par
Mme Givernet

ARTICLE UNIQUE

A l'alinéa 33, substituer aux mots :

"en complément des ministère supervisant traditionnellement les",

les mots :

"au suivi des".

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.